SYNDICAT DE COHERENCE TERRITORIALE DU BERGERACOIS

Membres en exercice	**: 44**
Membres présents	**: 21**
Votants	**: 21**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Rapporteur : **Pascal DELTEIL**

Délibération n° 2022-04

L'an Deux Mille vingt-deux, le **Jeudi 7 avril** à **18 H 30,**
les membres du COMITE SYNDICAL du Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois se sont réunis au nombre de 21 à Beaumontois-en-Périgord, salle La Calypso, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 31/03/2022.

Présidence de séance : Monsieur Pascal DELTEIL

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Eléonore BAGES, Marjorie MOLLETON, Messieurs Pascal DELTEIL, Joël HELLIAN, Daniel COTS, Olivier DUPUY, Didier CAPURON, Jean-Jacques CHAPELLET, Jean-Roland GUY (remplace Jean-Louis DESSALLES), Michel DELFIEUX, Alain CASTANG, Michel MARTINET (remplace Daniel RABAT), Jérôme BETAILLE, Lucien POMEDIO (remplace Hervé DELAGE), Alain LEGAL, Alain ROUSSEL (remplace Gérard MARTIN), Frédéric HOGUET, Florent FARGE (remplace Jérôme BOULLET), Jean-Marc GOUIN, Fabrice DUPPI, Francis MONTAUDOUIN (remplace Gérard MOURET).

ABSENTS EXCUSES : Madame Michelle DORANGE, Messieurs Christian BORDENAVE, Alain PREVOST, Jean-Louis DESSALLES, Daniel RABAT, Hervé DELAGE, Maurice BARDET, Gérard MARTIN, Dominique MORTEMOUSQUE, Jérôme BOULLET, Gérard MOURET, Serge TABOURET, Christian LAFFONT, Daniel SEGALA.

Secrétaire de Séance : Madame Marjorie MOLLETON

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Les soldes des comptes figurant au compte de gestion budget principal 2021 sont identiques à ceux du compte administratif présenté au comité syndical.

PROPOSITION :
En conséquence, Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'approuver le compte de gestion 2021 du budget principal.

Décision :
A l'unanimité des membres présents ou représentés, l'Assemblée adopte la proposition du Président.

Certifié exécutoire compte tenu
du dépôt en Sous-préfecture, le 20/04/2022
et de la publication, le 20/04/2022

Le Président,

Pascal DELTEIL

SYNDICAT de COHERENCE TERRITORIALE du BERGERACOIS

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE
LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
Ce 7 avril 2022,

Le Président,

Pascal DELTEIL

RF
BERGERAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/04/2022
024-200027134-20220407-2022_04-DE